

Conseil municipal du 27 juillet 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT

Conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 26

Présents : Georges Bouty (*arrivée pour la délibération n°2023-090*) - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod (*arrivée pour la délibération n°2023-089*) - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini - Robert Traissard (*arrivée pour la délibération n°2023-089*) - Lucien Spigarelli - Pascal Valentin - Amélie Viallet (*arrivée pour la délibération n°2023-091*)

Excusés : Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Laetitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Xavier Urbain (pouvoir à Anne Le Mouëllic)

Absents : Franck Chenal - Laurent Desbrini - Charley Mingeon

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 21 juillet 2023

Date de publication : 28 juillet 2023

Délibération n°2023-087 Approbation du procès-verbal du précédent Conseil municipal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023.

I. Administration générale

Délibération n°2023-088 Approbation du rapport du délégataire de service public de l'auberge de Granier

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte du rapport de la SARL LGMS pour l'auberge de Granier l'année 2021-2022.

Délibération n°2023-089 Approbation du rapport du délégataire de Service Public du refuge de la Coire

Arrivée de Marie Martinod et Robert Traissard.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte des gérants du refuge de la Coire pour l'année 2022.

Délibération n°2023-090 Approbation du rapport du délégataire de Service Public du camping « La Glière » à Villette

Arrivée de Georges Bouty.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte du rapport de la SARL VALEOME pour le camping « La Glière » à Villette pour l'année 2022.

Délibération n°2023-091 Prestation de service d'assurances pour les besoins de la collectivité – approbation des marchés

Arrivée d'Amélie Viallet.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les marchés à passer avec les compagnies désignées.

II. Finances

Délibération n°2023-092 Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 01/01/2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte du passage à la norme comptable M57 développée avec fonction pour le budget principal et les budgets annexes de la commune à compter du 1^{er} janvier 2024.

Délibération n°2023-093 Fixation de la durée et du mode de gestion des amortissements en M57

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte les durées et le mode de gestion des amortissements proposés.

Délibération n°2023-094 Décision Modificative n°1

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la Décision Modificative n°1 au budget principal de la commune.

III. Ressources humaines

Délibération n°2023-095 Recrutement d'une ATSEM contractuelle

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le recrutement pour 3 ans d'une ATSEM contractuelle.

Délibération n°2023-096 Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la modification du tableau des effectifs.

IV. Travaux - forêt

Délibération n°2023-097 ONF : inscriptions des coupes à l'état d'assiette – campagne 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les propositions relatives à la coupe et à la vente de ces coupes.